

INFORMATION

MEDIATHÈQUE

Juillet / Août :

Permanence tous les vendredis de 16h à 19h

MARCHÉ

**Tous les vendredis place de l'Eglise
Retrouvez nos commerçants**

AGENCE POSTALE

Fermeture du 04 au 24 août inclus

RAPPEL ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi 07, lundi 21 juillet et
lundi 04, lundi 18 août 2025

DÉPÔTS SAUVAGES

UN FRANÇAIS SUR QUATRE EST AUTEUR DE DÉPÔTS SAUVAGES

À la demande de Gestes propres, l'IFOP a interrogé les Français sur leur pratique de l'abandon des déchets encombrants (meubles, électroménagers par exemple). Le constat est sévère : 25 % d'entre eux (36 % en Ile-de France) admettent sans complexe déposer des déchets dans la rue.

Ils estiment qu'il n'y a pas d'autres solutions à leur portée (25 % des mauvais jeteurs), que leurs déchets peuvent servir à quelqu'un d'autre (46 %) ou qu'ils aident les services de ramassage en rendant les déchets plus visibles (66 %).

Si l'argument « peut servir à quelqu'un » ressemble un peu à une excuse fallacieuse, il traduit une montée de l'intérêt pour le réemploi.

Les risques pour l'environnement, la salubrité, la sécurité des passants et celle des agents sont parfaitement connus.

Presque la moitié des personnes interrogées (44 %) disent ne pas connaître les modes de collecte organisée pour ces déchets.

Recensement des personnes vulnérables

Un recensement des personnes âgées, handicapées, isolées, particulièrement vulnérables est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (en cas d'intempéries ou de plan d'urgence).

Un recensement des personnes âgées, handicapées, isolées, particulièrement vulnérables est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (en cas d'intempéries ou de plan d'urgence).

Depuis la loi du 30 juin 2004, des registres nominatifs de personnes fragiles isolées ont été institués dans les communes.

Ils concernent :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans inaptes au travail,
- les adultes handicapés (bénéficiaires de l'AAH, carte d'invalidité, pension d'invalidité).

L'inscription sur ce registre est **facultative** et révoquée à tout moment par vos soins. Il vous appartient de signaler toutes modifications.

La fiche d'inscription est disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune



229 réponses

[Afficher dans Sheets](#)

Résumé

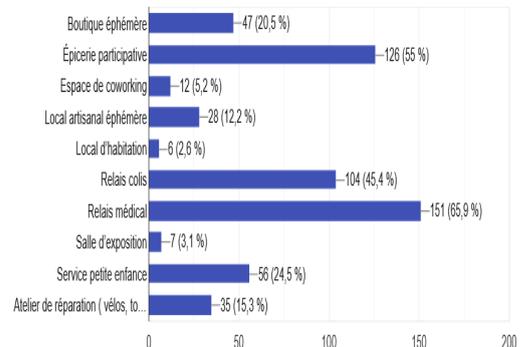
Question

Individuel

Parmi les projets suivants à implanter dans le centre-bourg, cochez ceux que vous jugez prioritaires pour le village (plusieurs choix possibles).

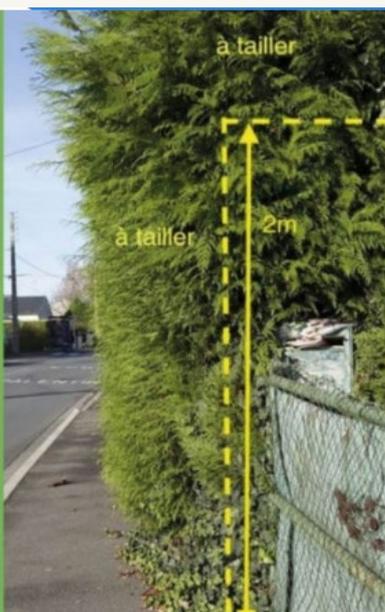
[Copier le graphique](#)

229 réponses



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



A la rentrée 2025, l'association Sport Loisirs Vasselay proposera trois activités :

- **Gymnastique** (circuit training, STEP, Pilate, gliding, ...) avec Laurence. Les mercredis de 19 h à 20 h
- **Yoga pour adultes** avec Anne-Laure. Les lundis de 18 h 30 à 20 h
- **Yoga assis** avec Catherine. Les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30. Cette nouvelle activité est un yoga adapté aux personnes fragiles, à mobilité réduite ou en situation de handicap, afin que les contraintes physiques de l'âge et d'une éventuelle maladie, ne soient pas des obstacles à la mobilité du corps, à la respiration et à un temps de détente personnelle. Une séance découverte est offerte pour toutes les activités qui débiteront la semaine du 15 septembre. Pour toutes informations, vous pouvez contacter le 06.01.94.96.01 ou le 06.95.96.34.05 – Merci de laisser un message pour être rappelé.

L'association SLV vous souhaite un bel été.

BROCANTE VASSELAY

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025
DE 6 H A 18 H
Organisé par le comité des fêtes
36 ÈME FÊTE DE L'AUTOMNE

2 €
LE MÈTRE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS: 06 13 24 38 72

FROMAGES LOCAUX
JEUX ET MANEGES

I.P.N.S. COMITÉ DES FÊTES DE VASSELAY NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

VASSELAY EN FÊTE!

**Samedi
12 juillet**

au programme

- **Concours de pétanque**
Heure : 14h00
Lieu : Terrain de tir
- **À partir de 19h00 : **
Apéro offert par la mairie
Retraite aux flambeaux
Fanfare musicale
**Buvette et restauration sur place !
- **Feu d'artifice**
Heure : 23h00
Lieu **Stade de foot**

Mairie de Vasselay
1 place Louis Ducoux
18110 VASSELAY
02 48 69 33 66
Web : www.vasselay.fr
mairie.vasselay.cher@wanadoo.fr
<https://www.facebook.com/Vasselay/fr>



Directeur de la publication : Jean Luc LEGER
Equipe de rédaction : Commission
Communication de la Mairie Impression :
Secrétariat de Mairie ; Distribution : Martine
GARCIA Imprimé à 690 exemplaires par nos
soins
Pour vos articles à faire paraître dans le Vasselay
en Bref, envoyez- les avant le 25 du mois en
cours à l'adresse de contact
com.vasselay@orange.fr, Informations à
retrouver sur le site web, rubrique "contacts
utiles"